



## MAGNY COURS CUPS

Circuit : Nevers Magny Cours – 19 & 20 Avril 2019

### RÈGLEMENT PARTICULIER – ANNEXE EUROPEAN VW FUN CUP

#### Article 1. Définition de l'épreuve.

Le « Magny Cours Cups » a le statut d'épreuve OPEN.

Annexe : European & Benelux VW Fun Cup.

#### Article 2. Organisation.

Voir règlement particulier de l'épreuve

Les règlements des championnats figurent à l'adresse [www.racb.com](http://www.racb.com).

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

#### Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : Magny Cours Cups

3.2 Secrétariat et permanence : Jusqu'au jeudi 18 avril 2019 à 15h00 : voir organisateur  
Nathalie Daubremé +32 494 51 70 88  
À partir du vendredi 19 avril 2019 à 09h : Circuit de Magny Cours

3.3 Vérifications sportives : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Club VW Fun Cup - Paddock VW Fun Cup.

Pour les pilotes, le passage aux vérifications sportives est obligatoire.

Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail à [laurent@kronosevents.be](mailto:laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

Attention : les pilotes étrangers doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.

3.4 Vérifications techniques : Timing en annexe du présent règlement

Lieu : Boxes Pitlane (Voir Pit allocation).

3.5 Tableau d'affichage VW Fun Cup : Club VW Fun Cup

3.6 Briefings : Timing en annexe du présent règlement

Ils auront lieu dans la salle Ayrton Senna (1<sup>er</sup> étage tour de contrôle). Le briefing est obligatoire pour les pilotes.



Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail à laurent@kronosevents.be et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs.

### 3.7 Podium :

La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général.

3.8 Parc fermé : Lieu : Zone Hélicoptère – Pit entry

3.9 Durée de la course : Une course de 8 heures avec Pit Window toutes les 40 minutes

### 3.10 Essence :

Les concurrents peuvent aller se fournir à la pompe située dans l'enceinte du circuit. Les concurrents sont autorisés à ravitailler dans leurs voies des stands respectives.

## **Article 4. Officiels.**

Promoteur du Meeting Marc Van Dalen (Bel) Lic. RACB 3063

4.1 Direction de course : Laurent Voogt (Bel) Lic. RACB 1426  
Bernard Delvenne (Bel) Lic. RACB 2398

4.2 Secrétariat : Nathalie Daubremé (Bel) Lic. RACB 3183  
Valérie De Backer (Bel) Lic. RACB 1991

4.3.1 Commissaires sportifs :  
Président du Collège : Thierry Deflandre (Bel) Lic. RACB 1142

4.4 Commissaires techniques :  
Chef de file : Ghislain Verriest (Bel) Lic. RACB 3021  
4.4.1 Délégué technique VW Fun Cup Christophe Anciaux (Bel) Lic. RACB 3525

4.5 Relations Concurrents : Roland Debande (Bel) Lic. RACB 3481  
Michel De Backer (Bel) Lic. RACB 2930  
Pascal De Backer (Bel) Lic. RACB TBA

## **Article 5. Timing.**

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Départs des compétitions : Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock : jeudi 18 avril à partir de 17h00.

## **Article 6. Divers.**

6.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.

6.2 Le directeur de course de la série et/ou le directeur de l'épreuve, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en



lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.

- 6.3 Droit de réclamation :  
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500 €  
Droits d'appel :  
Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2000 €  
Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6.000€
- 6.4 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 6.5 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ. Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leur paddock respectif, 30 minutes avant l'heure de début de leurs courses.
- 6.6 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses organisées par le Participant est limité suivant la norme FIA ou RACB applicable, conforme à l'homologation en vigueur du circuit.
- 6.7 La présence de toute source de chaleur produisant une flamme est défendue dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Il est strictement interdit de souder ou fumer dans la voie des stands, dans les stands ainsi que dans une zone de 2 mètres derrière les stands. Les contrevenants encourent une pénalité financière de 250€ par infraction.
- 6.8 VW Fun Cup – BiPlaces – Arrêts aux stands :  
Le temps d'arrêt obligatoire (pit IN/OUT) : 2'00'' avec passager, 2'30'' sans passager, avec un pilote Top Gun + 30''
- 6.9 Les zones boxes et arrières des boxes doivent être libérées pour maximum samedi 20 avril à 23h59

Visa RACB Sport :